

Table ronde OCDE-FAO 2019 sur les filières agricoles responsables

NOTE DE SYNTHÈSE

Paris (France), le 29 octobre 2019

La [table ronde OCDE-FAO sur les filières agricoles responsables](#) a réuni plus de 60 participants, dont des décideurs politiques, des investisseurs, des entreprises, des organismes de normalisation, des groupes de travailleurs, la société civile, des chercheurs et des organisations internationales, pour examiner les conclusions et le rapport final du projet pilote 2018-2019 de l'OCDE-FAO sur ces filières. Les participants ont également examiné les opportunités à saisir, les prochaines étapes pour continuer à faciliter l'adoption et la mise en œuvre des recommandations du [Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables](#) (Guide OCDE-FAO) concernant le devoir de diligence ainsi que la manière dont le secteur peut intensifier sa contribution aux objectifs de développement durable (ODD).

Le projet pilote OCDE-FAO sur les filières agricoles responsables

En février 2018, l'OCDE et la FAO ont lancé un projet pilote pour tester l'application concrète du Guide OCDE-FAO et observer la façon dont les entreprises et les groupements interprofessionnels mettent en œuvre les recommandations qui y sont énoncées. Plus de 30 entreprises et groupements interprofessionnels opérant à différents niveaux de la chaîne de valeur, traitant une diversité de produits et présents dans différentes parties du monde ont participé au projet pilote. Une combinaison d'enquêtes d'auto-évaluation, d'entretiens téléphoniques et de discussions collégiales a permis de mieux comprendre la manière dont les participants exécutent le devoir de diligence, les outils et les stratégies utilisés pour exercer la diligence nécessaire dans les filières d'approvisionnement mondiales, ainsi que les lacunes et les défis liés à l'interprétation et la mise en œuvre de cette diligence.

Les participants ont estimé que le projet pilote constituait une expérience utile d'apprentissage mutuel fournissant des données d'analyse comparative fiables ainsi que des enseignements précieux sur les outils et les stratégies en matière de diligence nécessaire. Ils ont également reconnu que le devoir de diligence pose des problèmes similaires à toutes les entreprises à tous les niveaux de la filière d'approvisionnement. Il est donc essentiel d'échanger des informations sur les risques et de collaborer à des stratégies d'atténuation de leurs effets. De nombreux participants ont indiqué que le projet pilote a également permis de mieux sensibiliser leurs équipes de direction à l'utilité du Guide OCDE-FAO et au rôle de la diligence nécessaire dans les filières d'approvisionnement. Consultez le [rapport final](#) pour de plus amples informations.

Séance d'ouverture

Résumé général: Le Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables (Guide OCDE-FAO) a été élaboré sous la direction d'un groupe consultatif multipartite composé de représentants des gouvernements des pays membres et non membres de l'OCDE, d'entreprises, de la société civile et de représentants des travailleurs. Les membres du Groupe consultatif ont également fourni des indications sur le projet pilote 2018-2019. Dans cette séance d'ouverture, le Président et les vice-présidents du Groupe consultatif ont souligné le rôle d'une conduite responsable des entreprises et de la diligence nécessaire dans la filière d'approvisionnement et ont échangé leurs points de vue sur les priorités pour les prochaines années.

Intervenants:

- M. David Hegwood, Conseiller principal en sécurité alimentaire, Agence des États Unis pour le développement international (USAID), Président du Groupe consultatif
- M^{me} Mella Frewen, Directrice générale de FoodDrinkEurope, Vice-Présidente du Groupe consultatif
- M. Bernd Schanzenbächer, fondateur et associé directeur, EBG Capital, Vice Président du Groupe consultatif (par téléphone)
- M^{me} Marian Ingrams, coordonnatrice et chercheuse, OECD Watch et Centre de recherche sur les entreprises multinationales (SOMO), Vice-Présidente du Groupe consultatif (par téléphone)

Les principaux points à retenir sont les suivants:

- Le secteur agricole est confronté à un ensemble complexe et diversifié de défis. Le secteur doit dépasser le cadre de la prévention des risques pour mieux s'attaquer à leurs causes profondes, ce qui nécessite généralement une collaboration avec un large éventail de parties prenantes.
- À cet égard, les pays européens s'interrogent de plus en plus sur la nécessité d'étendre l'obligation de présenter des rapports non financiers à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. En outre, un nombre croissant d'entreprises prennent des engagements pour réaliser les ODD. Le Guide OCDE-FAO peut aider les entreprises à faire face à la complexité des filières agricoles actuelles et à répondre à ces différentes attentes.
- Le devoir de diligence fait partie intégrante des activités commerciales et constitue un processus qui aide les entreprises à mettre en œuvre la gestion des risques dans leurs propres opérations et à tous les niveaux des filières d'approvisionnement mondiales. Le cadre structuré en cinq étapes, qui permet de recenser, d'évaluer, de prévenir ou d'atténuer et de faire connaître les effets négatifs potentiels ou réels, aide les entreprises à prouver qu'elles traitent les risques et les préjudices de manière proactive. Cette démarche crée des marques plus fortes, renforce la confiance des consommateurs et des fournisseurs, réduit les coûts à long terme et stimule l'innovation.
- Les investisseurs sont de plus en plus nombreux à prendre en compte les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs décisions d'investissement. Ils ne se contentent plus d'évaluer si les entreprises mettent en place des stratégies et des politiques de conduite responsable de leurs

activités et de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, mais s'intéressent également à la manière dont elles internalisent ces engagements. Le devoir de diligence peut aider les entreprises à montrer qu'elles agissent en faveur d'un commerce responsable à cet égard.

- Les investisseurs accordent de l'importance aux rapports publics dont la conformité à des cadres internationalement reconnus permet de faciliter la comparaison et l'analyse comparative des données et donc de susciter le changement. Contrairement aux rapports financiers, il n'existe actuellement aucun cadre de ce type pour les rapports sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les décideurs peuvent jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'un tel cadre.
- Les entreprises sont encouragées à nouer des partenariats avec les organisations de la société civile pour promouvoir le principe d'une conduite responsable de leurs activités. Les organisations de la société civile peuvent conseiller les entreprises sur les mesures d'atténuation à prendre pour faire face à un large éventail de risques sectoriels et les aider à traduire leurs engagements en actions concrètes.
- Il serait bon que l'OCDE et la FAO continuent de réunir les différents acteurs concernés pour les sensibiliser aux recommandations formulées dans le Guide OCDE-FAO et aborder les questions qui nécessitent le soutien d'une large coalition de parties prenantes.

Principales conclusions tirées du projet pilote OCDE-FAO sur les filières agricoles responsables

Résumé général: Des experts du monde des affaires, de la société civile et des pouvoirs publics ont fait part de leurs points de vue aux entreprises sur les conclusions tirées de la mise en œuvre du projet pilote. Les représentants des entreprises ont souligné les difficultés qui subsistent dans l'exercice concret du devoir de diligence et la nécessité de collaborer pour résoudre les problèmes systémiques. La société civile et les décideurs politiques ont débattu de la manière dont ils pourraient aider les entreprises à faire encore mieux connaître les filières d'approvisionnement responsables conformément aux recommandations du Guide OCDE-FAO.

Animatrice: Mme Mella Frewen, Directrice générale de FoodDrinkEurope, Vice Présidente du Groupe consultatif

Membres du groupe de discussion:

- M^{me} Amal El Malouani, Responsable du financement du développement durable, Crédit Agricole du Maroc
- M^{me} Katharine Teague, Responsable de la communication et de l'information, AB Sugar
- M. Martin Märkle, Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE
- M. Jean-Christophe Debar, Directeur, Fondation FARM
- M. Ray Dhirani, Responsable de la finance durable et de l'économie verte, Fonds mondial pour la nature (WWF), Royaume-Uni
- M^{me} Maylis Souque, Secrétaire générale du Point de contact national (PCN) français, Direction

général du Trésor, Ministère de l'économie et des finances

- M. Andrew Britton, Directeur général, Kumi Consulting Ltd.

Conclusions tirées du projet pilote:

De nombreuses entreprises ont une approche complexe de la conduite responsable de leurs activités mais l'adoption de stratégies relatives au devoir de diligence est souvent le résultat de pressions externes (lois, campagnes, etc.).

- Dans l'ensemble, les entreprises ont pris des mesures pour renforcer leur approche dans ce domaine; il subsiste cependant des lacunes dans la manière dont elles traduisent leurs engagements stratégiques en mesures concrètes.
- Les défis systémiques nécessitent une collaboration plus étroite avec les principaux acteurs concernés.
- La manière dont le recours généralisé aux systèmes de certification du secteur ou aux plateformes tierces peut avoir une incidence sur la gestion efficace des risques et l'alignement de ces systèmes sur les recommandations du Guide OCDE-FAO n'est pas claire.
- Les entreprises ne fournissent pas encore suffisamment d'informations pertinentes sur le devoir de diligence dans leurs rapports publics (étape 5).

Prochaines étapes proposées pour le projet pilote:

Pour les entreprises:

- Les entreprises en amont doivent renforcer leur approche des questions de terrain telles que le régime foncier, la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que le partage des avantages.
- Les entreprises en aval pourraient coopérer plus étroitement avec leurs fournisseurs et partenaires commerciaux et les aider à mettre en œuvre effectivement les recommandations en matière de diligence.
- À cet égard, il serait bon que la collaboration avec les systèmes de certification et les groupes interprofessionnels comprenne une évaluation de la manière dont ces normes sont alignées sur les recommandations du Guide OCDE-FAO.
- Il faudrait également redoubler d'efforts pour établir un dialogue stratégique avec les «points de contrôle» de la filière d'approvisionnement, notamment les négociants, les agrégateurs et les transformateurs de produits, afin d'accroître la visibilité, de renforcer le devoir de diligence et de faire face aux risques prévalant dans les chaînes d'approvisionnement en amont.

Pour les décideurs politiques:

- Appuyer les stratégies visant à résoudre les problèmes systémiques et intensifier la mise en œuvre du devoir de diligence, et contribuer à l'inclusion d'autres parties prenantes, en particulier de la société civile, dans les activités de suivi.
- Tirer les leçons de ce projet pilote, des travaux régionaux de l'OCDE sur les filières d'approvisionnement en Asie et en Amérique latine et des travaux de la FAO sur l'investissement et les chaînes de valeur agricoles responsables, pour relever les défis communs.
- Procéder à une évaluation de l'alignement des mécanismes sectoriels agricoles sur les recommandations du Guide OCDE-FAO.
- Appuyer la collecte, la diffusion et la notification de données comparables et de bonne qualité sur les risques et le devoir de diligence dans les filières pour étayer efficacement les processus décisionnels des entreprises et des investisseurs.
- Développer la formation et renforcer les capacités des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes.

Pour de plus amples informations, consultez le [rapport final](#). Le rapport présente les enseignements tirés du projet pilote, y compris des exemples de bonnes pratiques. Il met également en évidence les défis que pose la prise en compte des risques et des impacts dans les opérations et les relations commerciales des entreprises, ainsi que des recommandations aux entreprises et aux décideurs politiques sur la manière de les relever. La présentation PowerPoint de la session de la table ronde, annexée à la présente note de synthèse, fournit des informations de haut niveau.

Les principaux points à retenir sont les suivants:

- Le projet pilote a offert aux entreprises une plateforme sûre et unique pour échanger des bonnes pratiques et examiner les difficultés liées à la mise en œuvre du devoir de diligence conformément aux recommandations du Guide OCDE-FAO.
- La diversité des participants (qui intervenaient aux différents niveaux de la chaîne de valeur, traitaient plusieurs produits et opéraient dans des régions communes et différentes du monde) a été une source d'enrichissement mutuel. L'un des enseignements tirés a été la prise de conscience que les risques liés à la conduite responsable des entreprises sont souvent communs à toute la chaîne d'approvisionnement. Le projet pilote a permis aux différents secteurs concernés de dialoguer de façon constructive sur des risques communs. Certaines entreprises étudient actuellement la manière de trouver un moyen efficace de collaborer pour faire face aux défis et aux risques systémiques dans des régions géographiques communes. Le projet pilote a aidé les entreprises à renforcer leurs processus de diligence nécessaire existants, notamment leur coopération avec la haute direction. Il a facilité la collaboration entre les différents départements/unités fonctionnelles afin de mieux faire comprendre et soutenir en interne le devoir de diligence, en particulier la hiérarchisation et le traitement des risques. Il a eu également pour effet d'aider les entreprises à mieux communiquer avec leurs partenaires commerciaux sur l'importance du devoir de diligence dans la filière d'approvisionnement.

- Les recommandations du Guide OCDE-FAO pourraient faire partie des attentes minimales à prévoir dans les contrats. La diligence contractuelle, qui définit les attentes en matière de conduite des activités, tant pour les producteurs que pour les acheteurs, pourrait être exprimée en mesures simples à mettre en œuvre. Les entreprises et les organisations de la société civile ont un rôle important à jouer dans le renforcement des capacités des producteurs en vue d'améliorer la diligence contractuelle. En outre, les investisseurs pourraient tirer parti de leur rôle afin de promouvoir davantage la conduite responsable des entreprises en sensibilisant les clients à la conditionnalité et aux taux préférentiels qui peuvent contribuer à uniformiser les règles du jeu.
- Les gouvernements adhérents jouent un rôle central dans l'application du principe de diligence nécessaire en légiférant, en faisant mieux connaître le Guide OCDE-FAO et en créant des points de contact nationaux. Leurs efforts de mobilisation devraient également porter sur les petites entreprises, notamment dans les filières agricoles et alimentaires. Des efforts devraient également être faits pour associer un large éventail de ministères. Le secrétariat du PCN français (organe tripartite hébergé par le Ministère des finances) a collaboré avec les parties prenantes pour organiser des séminaires et diffuser les recommandations de l'OCDE et de la FAO en matière de diligence nécessaire dans les filières d'approvisionnement, notamment avec des associations écologiques. Les approches collectives et la cohérence des politiques ont également conduit à l'approbation d'instruments juridiques non contraignants, notamment la Stratégie nationale française de lutte contre la déforestation importée, qui font référence au Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables et traitent des produits essentiels.
- Il serait bon que les gouvernements continuent de promouvoir le principe de diligence nécessaire dans les filières d'approvisionnement à l'échelle internationale, en s'appuyant sur le G7 et le G20 et en prenant des mesures visant à accroître le financement du développement, notamment par l'intermédiaire des banques régionales de développement.
- Il apparaît indispensable de collaborer plus largement avec les gouvernements, la société civile et d'autres parties prenantes pour faire face aux défis et aux risques systémiques dans les filières d'approvisionnement. L'OCDE et la FAO pourraient contribuer à orienter les interventions en coordination avec d'autres organisations et groupements, en s'efforçant de tirer parti des avantages respectifs et d'éviter la duplication des actions.
- La durée du projet pilote était trop courte pour intégrer les enseignements dans les politiques et pratiques des entreprises et pour suivre les changements. Les entreprises considèrent le projet pilote comme un bon point de départ, mais les activités de suivi appuyées par l'OCDE et la FAO pourraient aider le groupe à passer d'une communauté d'intérêt à une communauté de pratique.

Produire un impact collectif

Résumé général: Le secrétariat conjoint OCDE-FAO a présenté des solutions pour améliorer la généralisation et l'impact des filières d'approvisionnement responsables au cours des trois prochaines années. Le rôle de l'OCDE et de la FAO est de promouvoir et de clarifier les attentes en matière de diligence nécessaire, conformément au Guide OCDE-FAO, et de réunir les principaux acteurs mondiaux pour favoriser la convergence, éviter la duplication des efforts et surmonter les obstacles à la mise

en œuvre. Dans l'optique d'une mise en œuvre à grande échelle et en mettant l'accent sur ses points forts en tant qu'organisateur et facilitateur neutre, le secrétariat a défini une feuille de route sur la communication de conseils techniques, la recherche et la sensibilisation, ainsi que sur la coopération. Les participants ont utilisé une application de vote en temps réel pour choisir une activité prioritaire parmi les activités proposées. Ils ont également décrit les raisons de leur choix et examiné les approches collectives possibles.

Président: M. David Hegwood, Conseiller principal en sécurité alimentaire, USAID, Président du Groupe consultatif

Présentation:

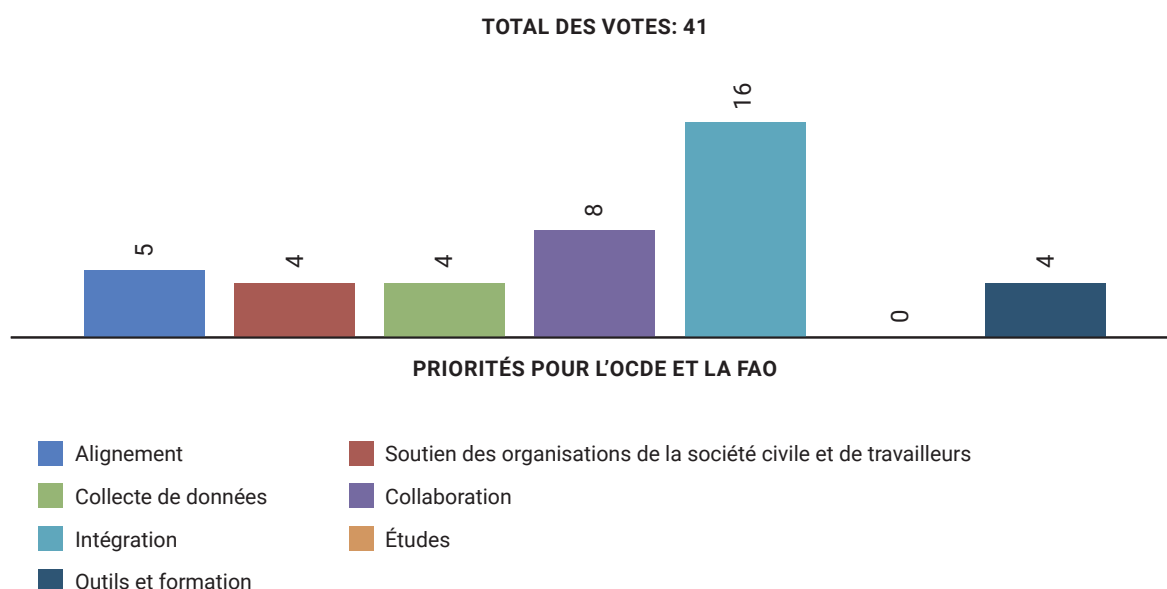
- M^{me} Shivani Kannabhiran, Conseillère politique, Centre pour le comportement responsable des entreprises, OCDE
- M. Pascal Liu, Économiste principal, chef de l'équipe chargée des investissements internationaux, Division du commerce et des marchés, FAO

Priorités pour 2020-2021: Le secrétariat a présenté la théorie du changement concernant les filières agricoles responsables pour les prochaines années, en mettant l'accent sur la généralisation de la mise en œuvre et l'intensification de l'impact produit. Il paraît essentiel d'accorder la priorité aux activités susceptibles de créer un effet multiplicateur et d'inciter un nombre important d'entreprises à appliquer les recommandations de l'OCDE et de la FAO. Il faudrait également que les activités proposées soient menées en collaboration avec les acteurs stratégiques suivants:

- Les décideurs politiques, notamment les autorités réglementaires nationales et les organismes de normalisation, afin de promouvoir l'intégration des recommandations de l'OCDE-FAO dans les politiques et les lois. En outre, les recommandations sur le devoir de diligence pourraient être intégrées dans les accords de libre-échange et les marchés publics. Des efforts devraient également être faits pour associer les organes politiques qui définissent le programme mondial en matière de durabilité, notamment l'ONU, le G7 et le G20. Le réseau des points de contact nationaux de l'OCDE devrait également être mieux exploité pour promouvoir le Guide OCDE-FAO de manière systématique dans les pays adhérents et auprès des entreprises de ces pays qui opèrent à l'échelle mondiale.
- Les acteurs du secteur qui peuvent contribuer à multiplier l'impact des pratiques commerciales responsables et de l'adoption du devoir de diligence, tels que les organismes de normalisation et les systèmes de certification dirigés par le secteur. Par exemple, l'OCDE et la FAO pourraient procéder à une évaluation de l'alignement des programmes de certification existants sur les recommandations du Guide OCDE-FAO. De même, il faudrait s'efforcer de coopérer avec des groupes d'opérateurs économiques qui peuvent influencer sur l'application des recommandations du Guide OCDE-FAO, notamment les associations professionnelles, les syndicats, les bourses de produits, les négociants en produits et les investisseurs dans le secteur agricole.

Au cours de cette dernière session, les participants à la table ronde ont voté pour une seule action prioritaire parmi celles qui figurent dans la liste ci-dessous:

- L'évaluation de l'alignement des systèmes de certification;
- Le soutien des organisations de la société civile et de travailleurs dans la mise en œuvre des normes de conduite responsable des entreprises;
- La collecte de données sur l'adoption et l'impact des normes de conduite responsable des entreprises;
- La collaboration avec les multiplicateurs du secteur (par exemple, les négociants en produits, les organismes de normalisation et les systèmes de certification, les investisseurs);
- L'intégration des recommandations du Guide OCDE-FAO dans les politiques nationales (par exemple, cohérence des politiques, règles du jeu équitables);
- L'élaboration d'études sur les obstacles au devoir de diligence (par exemple, le coût de la diligence nécessaire);
- Les outils et les formations sur le devoir de diligence pour le secteur.



Au total, 41 voix ont été exprimées. Près de 40 pour cent des participants (16 votes) ont indiqué que l'intégration des recommandations du Guide OCDE-FAO dans les politiques nationales était leur principale priorité. Les participants ont choisi ensuite la collaboration avec les multiplicateurs du secteur (par exemple, les négociants en produits, les organismes de normalisation et les systèmes de certification, les investisseurs) et l'évaluation de l'alignement des systèmes de certification.

Les principaux points à retenir sont les suivants:

- Il est important de mieux faire connaître les filières agricoles responsables aux pays non membres de l'OCDE. Le soutien des pays membres de l'OCDE et des forums internationaux, tels que le G20, peut être un moyen de faciliter l'enrichissement des connaissances et le renforcement des

capacités et donc de parvenir à une meilleure compréhension des attentes de la communauté internationale en matière d'entreprises et d'investissements responsables.

- L'OCDE et la FAO pourraient appliquer les bonnes pratiques et les enseignements tirés de ce projet pilote aux programmes en cours et coopérer plus étroitement avec les comités concernés afin d'éviter la duplication des efforts et de créer de plus grandes synergies. Compte tenu des attentes de la communauté internationale, qui sont en forte progression, rien n'empêche de mettre en place un programme dirigé conjointement par l'OCDE et la FAO pour promouvoir davantage la conduite responsable des entreprises dans le secteur agricole. Par exemple, le droit de l'UE exige que toutes les politiques communautaires pertinentes, y compris les politiques commerciales, favorisent le développement durable, et les accords commerciaux modernes de l'UE contiennent des règles sur le commerce et le développement durable.
- L'intérêt pour l'évaluation de l'alignement reste élevé. Les systèmes standard utilisés dans le processus de diligence nécessaire ne sont pas une solution miracle et peuvent être améliorés s'ils sont harmonisés avec des cadres reconnus au niveau international, en particulier le Guide OCDE-FAO. Certains des groupements sectoriels ont déjà commencé, dans le cadre du projet pilote, à revoir leurs normes pour les aligner sur le Guide OCDE-FAO. Les organisations de la société civile ont également suggéré d'examiner de près la manière dont les avantages tirés du respect de ces normes sont répartis, par exemple si les agriculteurs sont récompensés de leurs efforts.
- On sait que les multiplicateurs du secteur peuvent tirer profit de leur impact positif pour faire avancer la législation et que collaborer avec eux peut contribuer à l'égalisation des chances. Ces multiplicateurs peuvent être axés sur différents risques, notamment les préoccupations des investisseurs concernant les risques opérationnels, et les préoccupations des entreprises concernant les risques de réputation auprès de leurs consommateurs. La collaboration doit être adaptée en conséquence.
- La collecte de données fiables permettant de comparer différentes filières de produits est très utile pour l'évaluation comparative des entreprises, ainsi que pour l'examen des lacunes relevées dans le traitement des risques afin d'en comprendre les causes profondes.
- L'intégration d'un plus grand nombre de syndicats et de petites et moyennes entreprises (PME) dans les activités futures a également été encouragée.

Allocution de clôture

Intervenants:

- M. David Hegwood, Conseiller principal pour la sécurité alimentaire, USAID, Président du Groupe consultatif
- M. Pascal Liu, Économiste principal, chef de l'équipe chargée des investissements internationaux, Division du commerce et des marchés, FAO
- M^{me} Shivani Kannabhiran, Conseillère politique, Centre pour le comportement responsable des entreprises, OCDE

Résumé général: Le Président du Groupe consultatif a brièvement résumé les débats tenus pendant la table ronde et a encouragé le secrétariat conjoint OCDE-FAO à poursuivre sur cette lancée. Le secrétariat a remercié les membres du Groupe consultatif, les participants au projet pilote et les autres parties prenantes pour leur participation et leur soutien continu.

Les principaux points à retenir sont les suivants:

- Les participants ont souligné l'utilité du projet pilote et ont demandé à l'OCDE et à la FAO de continuer à promouvoir les recommandations du Guide OCDE-FAO et d'autres normes pour une conduite responsable des entreprises dans le secteur agricole.
- Les parties prenantes ont réaffirmé que les activités futures devaient se concentrer sur une mise en œuvre cohérente et des résultats concrets, en collaboration avec toutes les parties prenantes (en particulier les gouvernements, les organisations de la société civile et les associations de travailleurs).
- Le secrétariat conjoint OCDE-FAO examinera les modalités de mise en œuvre d'un programme mondial multipartite visant à faciliter l'adoption à grande échelle du Guide OCDE-FAO et à renforcer son impact positif et mesurable en s'appuyant sur les points de vue partagés lors de cette table ronde.

Pour de plus amples informations, consultez le [communiqué de presse](#) ou consulter les sites <http://mneguidelines.oecd.org/rbc-agriculture-supply-chains.htm> et http://www.fao.org/economic/est/issues/investment/guidance#.YWA_FS8Rpqs.

[Brochure: How the OECD-FAO Guidance can help achieve the SDGs](#)